

HISTOIRE

CHAPITRE 1

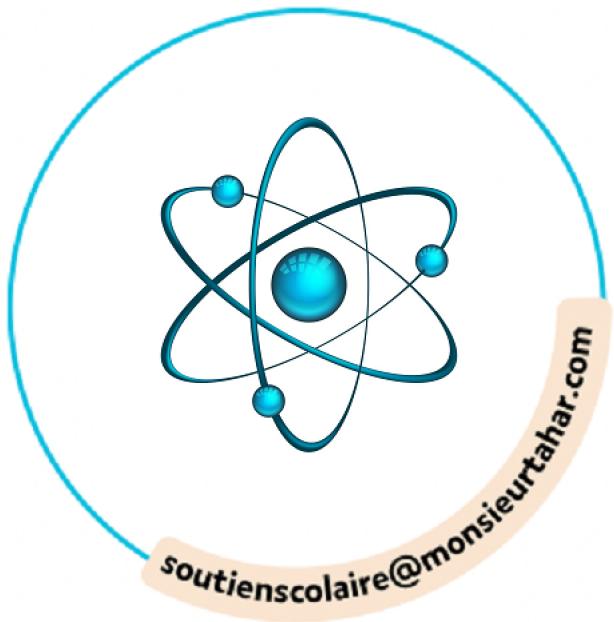
LES EMPREINTE GRECQUES

➤ Exercices Passé/Présent

Nos institutions démocratiques héritières de l'Athènes antique

Problématique : Dans quelle mesure les institutions athénienes ont-elles influencé celles de la v^e République ? L'approche proposée par la problématique permet de mettre en avant le legs athénien en ce qui concerne le rôle d'une assemblée élue par les citoyens. Elle permet également de montrer le rôle et la place de l'Assemblée nationale au sein de la République.

Le **document 1** permet de revenir, avec l'historien Vincent Azoulay, sur le rôle de l'Ecclésia au sein du processus démocratique athénien. Celle-ci est au cœur de ce que Jacqueline de Romilly appelle « l'élan démocratique » athénien. Démocratie directe, dans laquelle chaque citoyen peut prendre part à toutes les décisions importantes, l'Athènes démocratique, au-delà de ses institutions, garantit l'égalité de parole pour chaque citoyen. Bien plus que le seul exercice mécanique du droit de vote, la démocratie, grâce à l'Ecclésia, est d'abord la participation du plus grand nombre à la vie de la cité. Pour être menée à bien, celle-ci répond à des normes codifiant la convocation et les modalités de déroulement du débat démocratique. C'est ce que l'on retrouve, avec le **document 2**, dans le fonctionnement de l'actuelle Assemblée nationale. Le député, élu de la nation par les citoyens, prend part au processus législatif en respectant un règlement de fonctionnement. Les orateurs, comme à l'époque antique, se distinguent en grimpant au « perchoir » qui leur permet d'être identifié et



identifiable. Le président de l'Assemblée veille au respect du débat démocratique. Celui-ci est aussi garanti dans sa transparence car les séances sont publiques. Il l'est aussi car les membres du gouvernement peuvent être directement interpellés lors de certaines séances parlementaires.

Réponses aux questions

Question 1 : L'Ecclésia est d'abord le cœur de la démocratie athénienne. Elle a pour fonction de permettre à chaque citoyen de prendre pleine part à la vie de la cité. Son autre fonction est de voter les lois et de pourvoir aux différentes magistratures. L'Ecclésia est l'assemblée des citoyens athéniens, y siègent donc tout ceux qui possèdent cette qualité.

Question 2 : L'Assemblée nationale est le cœur du pouvoir législatif. Elle a pour fonction de voter les lois et le budget de la nation. Elle contrôle également l'action du gouvernement. Elle est composée de 577 députés élus pour cinq ans au suffrage universel uninominal à deux tours.

Question 3 : À Athènes, les lois sont souvent votées à main levée. Une telle pratique permet un décompte rapide des voix ainsi qu'à chacun de s'exprimer clairement et rapidement. Cependant, un tel mode de scrutin peut s'avérer problématique car les électeurs peuvent faire l'objet de pression afin d'orienter les votes. De même, une telle pratique ne permet pas l'anonymat et le secret du vote. Ce mode de scrutin ne peut pas se pratiquer dans un pays comme la France, où le nombre d'électeurs inscrits sur les listes au 14 avril 2019 a dépassé les 47 millions.

Question 4 : L'actuel hémicycle du Palais Bourbon est inspiré de l'architecture grecque et antique. On y retrouve notamment des colonnades doriques et la forme en arc de cercle permettant à tous de voir les orateurs. Ceux-ci se distinguent de la foule en la surplombant. Ces références permettent d'instaurer une filiation avec la toute première démocratie de l'histoire.

Question 5 : Évidemment, il ne peut être question de comparer l'Ecclésia et l'actuelle Assemblée nationale. Sur la Pnyx siègent les citoyens athéniens. Ceux-ci le sont de façon héréditaire et ne sont donc pas élus contrairement aux actuels députés. Les députés sont élus pour un mandat renouvelable mais d'une durée de 5 ans alors que la qualité de citoyen est attribuée à un individu durant toute sa vie.

Exercices Bac contrôle continu

1. Analyse d'une céramique

L'exercice est présenté avec une consigne accompagnée des questions. Les élèves sortant de troisième sont habitués à ce que le ou les documents soient accompagnés de plusieurs questions, mais sans la présence d'une consigne. L'analyse de document correspond à la deuxième épreuve du contrôle continu en classe de première :

« L'analyse de document(s) est accompagnée d'une consigne suggérant une problématique et des éléments de construction de l'analyse », note de service n° 2019-50 du 18 avril 2019, Education Nationale.

Source : http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Bac2021/66/6/NDS_Histoire_Geographie_E3C_1103666.pdf

L'enseignant veille à bien préciser la place de ces questions qui doivent guider l'élève à répondre à la consigne. Cet exercice doit permettre à l'élève de bien comprendre en quoi il doit lier description et interprétation de ce qui est représenté.

Le **document** est un document iconographique représentant une coupe attique à figures rouges réalisée vers 480 avant J.-C. et conservée au Kunsthistorisches Museum à Vienne. Cette technique de céramique est caractéristique de l'époque classique, car sa production démarre à la fin du VI^e siècle à Athènes avant de se répandre dans l'ensemble du monde grec. De nombreuses scènes de la vie quotidienne ou mythologiques sont représentées. Après sa victoire sur les Perses en 480 avant J.-C., Athènes devient la cité la plus puissante du monde grec et installe sa thalassocratie.

La consigne : Comment la pratique démocratique se vit-elle à Athènes ?

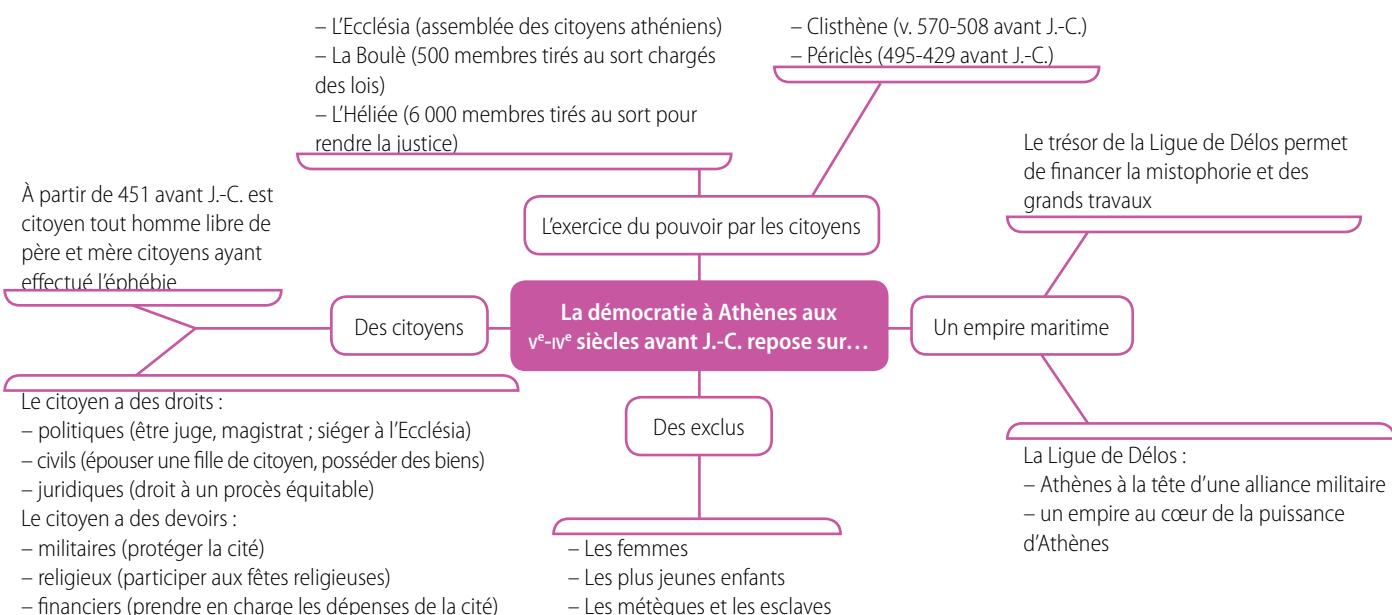
La consigne invite l'élève à réfléchir sur la participation des citoyens dans la démocratie athénienne.

Avant de commencer l'activité proposée, le professeur présentera ou fera présenter le document.

Aide pour construire l'analyse

1. Ce sont les citoyens qui pratiquent le tirage au sort afin de déterminer qui peut être choisi pour devenir conseiller (bouleute) ou juge (héliaste). Les citoyens athéniens possèdent donc le pouvoir de désigner de manière directe les membres de certaines institutions dans le cadre de la démocratie athénienne. Ces citoyens sont des hommes libres car la démocratie athénienne exclut les femmes de la participation

Exercices Réaliser une carte mentale



politique, ainsi que les esclaves et les métèques. L'un des citoyens représentés porte une arme montrant ainsi un des devoirs du citoyen athénien qui est de défendre la cité.

2. Le tirage au sort apparaît comme la pratique la plus démocratique à Athènes car il permet à tous les citoyens de pouvoir être gouvernant et de ne pas rester seulement dans la situation de gouverné. Ainsi le citoyen peut participer aux affaires de la cité en dehors de l'Ecclésia. Si les Athéniens considèrent que le résultat de ce tirage au sort est la réalisation de la volonté des dieux, il est aussi vu comme un moyen d'éviter les défauts des élections. Il évite les possibilités de corruption du vote ainsi que la mainmise sur les affaires de la cité des personnes les plus influentes et plus riches, souvent aussi les meilleurs orateurs. Ainsi, la pratique du tirage au sort est bien un moyen d'assurer l'égalité de tous (*isonomia*) devant les responsabilités de la cité. Cette égalité est l'un des fondements de la démocratie athénienne souhaités par les réformateurs de la fin du VI^e siècle comme Clisthène.

3. Athéna est en position de domination et étend ses bras sur les personnes en train d'effectuer le tirage au sort. C'est aussi un symbole de protection. Athéna est en train de veiller au bon déroulement du vote, ce qui est caractéristique de la mentalité athénienne mais aussi grecque sur le rôle des dieux dans la vie des hommes. Sa présence sur la scène s'explique par le fait qu'Athéna soit la déesse poliade (protectrice de la cité), ce qui peut aussi être observé sur le monnayage utilisé par la cité.

► Exercices Bac contrôle continu

2. Analyse d'un texte

Méthode : Identifier et présenter un document

Le but de cet exercice est de faire comprendre aux élèves en début d'année de seconde que l'identification du document est essentielle afin de cerner son sens général. C'est aussi un point de méthode qui va permettre de porter un regard critique sur le document étudié.

La consigne : Dans quelle mesure Athènes peut-elle être présentée par Périclès comme un modèle politique ?
La consigne donnée n'est pas au cœur de l'exercice. Elle indique le sens de l'analyse du document proposé.

Le **document** est un texte classique présentant un extrait de l'exposé par Thucydide de l'oraison funèbre des Athéniens morts au combat pendant la Guerre du Péloponnèse. Elle fut prononcée par Périclès qui est alors stratège. Thucydide est considéré comme l'un des pères de l'histoire en Grèce. Né vers 460 dans une grande famille athénienne possédant des mines en Thrace, il est aussi un homme politique engagé dans les luttes politiques. Stratège pour l'année 424-423, il échoue cependant dans sa tentative de porter secours à Amphipolis. Cet échec serait, d'après la tradition, la raison de son exil qui le conduit en Sicile et en Italie du Sud. Les circonstances de son retour à Athènes sont mal connues, mais il est généralement admis qu'il se situerait peu après 404, soit à la fin de la Guerre du Péloponnèse. Il rédige alors une *Histoire de la Guerre du Péloponnèse*, riche et rigoureuse, mais qui reste inachevée car il s'arrête en 411. L'importance de cette guerre dans le monde grec justifie pour Thucydide le fait qu'il souhaite écrire en écrire l'histoire.

L'étape 1 permet de mettre l'accent sur l'utilisation du paratexte composé à la fois de la courte introduction explicative de l'exercice, mais aussi des éléments qui permettent de

contextualiser le document c'est-à-dire son auteur, son titre, sa date. L'enseignant insiste sur la présence de la maison d'édition et de la date d'édition qui sont souvent sources de confusion dans les commentaires de document réalisés par les élèves. La courte introduction est réinvestie pour donner le titre du document volontairement non renseigné au début de l'exercice afin de laisser l'élève proposer sa propre interprétation, et donc de pouvoir évaluer sa capacité à cerner le sens général du texte proposé.

L'étape 2 reprend les principales phases de ce qu'il est convenu d'appeler la présentation du document. Les élèves sortant de collège sont habitués à indiquer sa nature, son auteur, sa date, son thème, mais peu à présenter la fonction de l'auteur ou le contexte si ces éléments ne lui sont pas explicitement demandés dans les questions. Il s'agit ici de franchir un seuil de progressivité qui va être réinvesti de manière continue tout au long de l'année de seconde, mais aussi durant toute la scolarité au lycée.

- La nature du document : c'est un extrait d'un ouvrage historique intitulé *Histoire de la Guerre du Péloponnèse*.
- L'auteur est Thucydide. C'est un acteur de la Guerre du Péloponnèse car il est stratège en 424-423, mais il est aussi historien car il s'appuie sur des témoignages directs et sur ce qu'il a pu lui-même observer. Son intention est de donner un récit rigoureux de la Guerre du Péloponnèse (il confronte souvent des témoignages contraires). Comme pour tout conflit majeur, il essaie d'en expliquer les causes, notamment en recherchant dans les manifestations de l'impérialisme athénien après les guerres médiques.
- La date du document n'a de signification que si elle est replacée dans le contexte de la guerre. Ici, la date précise de rédaction de son histoire de guerre du Péloponnèse n'est pas indiquée, mais c'est certainement lors de son exil qu'il commence à l'écrire. Thucydide est un contemporain des événements qu'il rapporte dans ce récit qui est considéré comme son œuvre majeure. Il évoque des faits de la Guerre du Péloponnèse, conflit qui démarre en 431 et opposant la cité d'Athènes à la cité de Sparte, ainsi que leurs alliés respectifs. À l'initiative de Périclès, les Athéniens se réfugient derrière les Longs murs. C'est dans ce contexte d'une guerre de siège que Périclès prononce ce discours, afin de remobiliser les soldats mais aussi l'ensemble des Athéniens.
- Son information principale est que ce document est un extrait de l'éloge funèbre que Périclès aurait prononcé après la première année du conflit. Au début de la Guerre du Péloponnèse, il est stratège, donc un des magistrats les plus importants de la cité, notamment en temps de guerre. Cependant, il n'est nullement fait mention de faits militaires dans cet extrait. Ce sont les avantages de la démocratie athénienne qui sont exposés, Athènes étant présentée comme une cité idéale. Elle assure l'égalité des citoyens pour la participation à la vie politique, la liberté, la défense des opprimés par la justice, l'institution de jeux et de fêtes, l'importance économique de la ville dans le monde grec. Il est intéressant de mettre en relation certains de ces aspects avec la politique de Périclès : institution du *misthos* pour les héliastes et les bouleutes, mais aussi politique de grands travaux pour des bâtiments culturels comme l'Odéon par exemple. Il faut rappeler que les sommes nécessaires ont été prises en partie sur le trésor de la Ligue de Délos. Il faut faire appel aux connaissances acquises dans le point de passage et d'ouverture consacré à Périclès.
- Plusieurs titres sont possibles pour ce texte : l'élève doit repérer que Périclès donne une image positive de la cité

d'Athènes afin de justifier que le fait de lutter pour défendre la cité est une cause juste, car son système est présenté comme le meilleur du monde grec. Ce titre permet de donner une réponse courte à la consigne posée au début de l'exercice.

► Exercices Bac contrôle continu

3. Analyse de deux documents iconographiques

Le musée du Louvre propose une impressionnante collection d'œuvres antiques, notamment dédiées à la Grèce antique. Elles sont les témoins de l'intense activité culturelle et artistique de cette dernière et, plus précisément, d'Athènes. Ces œuvres sont autant d'empreintes laissées par les Athéniens et attestent des croyances et des pratiques sociales de la vie au sein de la cité. On se référera à l'adresse suivante afin de trouver les œuvres présentées dans la page : <https://www.louvre.fr/departments/antiquite/grecques-etrusques-et-romaines>

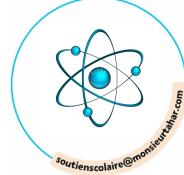
Le **document 1** est la plaque dite des « *ergastines* » : c'est un fragment de la frise est du Parthénon d'Athènes reconstruit entre 445 et 438 avant J.-C. Cette plaque sculptée représente un des temps forts de la fête des Grandes Panathénées, qui se déroulait tous les 4 ans dans la cité en l'honneur de sa déesse tutélaire, Athéna. Deux prêtres et six *ergastines*, nom qui désigne les jeunes filles chargées de tisser le *péplos* (sorte de tunique offerte à Athéna), marchent en procession en direction de l'assemblée des dieux. On peut utiliser les documents 4 et 5 page 33 afin de suivre le tracé de cette procession.

Le **document 2** est une stèle dite « marbre Choiseul » réalisée vers 409-405 avant J.-C. en marbre du pentélique. Ce document n'est qu'une partie d'un ensemble qui comprend dans sa partie inférieure les dépenses effectuées par les trésoriers pour l'organisation des fêtes lors des années 410-409 et 407-406.

La consigne : Montrez comment les œuvres présentées témoignent du fait qu'Athènes est une cité unie autour de ses dieux.

La consigne guide l'analyse des deux documents invitant l'élève à réfléchir sur l'importance de la religion et de la participation à la vie religieuse dans la cité d'Athènes. L'élève peut la reformuler afin de s'assurer qu'il ait compris le sens de l'exercice. On fera présenter les documents en insistant sur leurs points communs (nature, thème).

3. Ces sculptures montrent la participation de l'ensemble de la communauté athénienne aux fêtes de la cité. Si le document 2 ne figure que le *démos*, c'est-à-dire le corps civique, l'ensemble des citoyens participant à la vie politique, le document 1 montre aussi la participation des femmes à la vie religieuse. D'autres représentations de la frise des Panathénées montrent aussi la participation des métèques. La vie religieuse est un ciment d'unité de la cité athénienne. L'historiographie récente sur la démocratie athénienne montre bien que la participation à la vie religieuse est aussi importante que la participation à la vie politique.



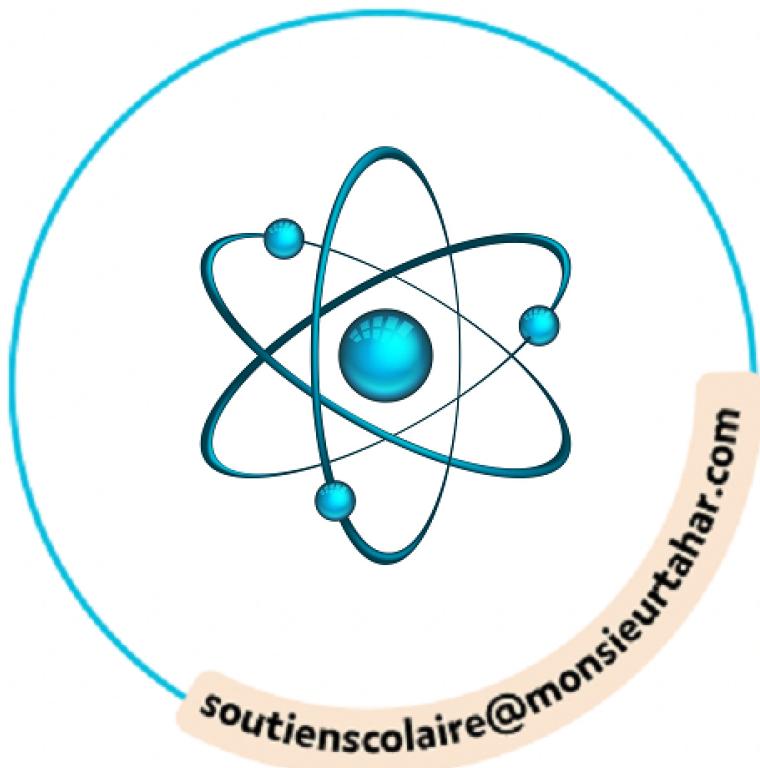
Aide pour construire l'analyse

1. Les documents montrent deux manières dont les Athéniens mettent en scène leurs croyances religieuses. Le premier document représente une pratique qui est celle de la procession organisée tous les 4 ans lors des Grandes Panathénées en l'honneur de la déesse protectrice de la cité. Le second document montre quant à lui une personnification de la déesse Athéna sous les traits d'une femme qui se tient devant un olivier, l'arbre sacré de la divinité.

2. Les deux documents permettent de comprendre l'importance accordée aux lieux dédiés à la religion à Athènes. Le document 1 est un fragment de frise située en hauteur sur le Parthénon peu visible des hommes. Or, le rendu et le souci du détail apporté au dessin montre l'importance accordée à ce temple reconstruit au milieu du v^e siècle. Le document 2 est un relief illustrant les comptes des fêtes des Panathénées. On peut considérer que cette stèle rend sacré l'espace où elle est installée, car elle est placée sous la protection d'Athéna.

HISTOIRE

CHAPITRE 1



LES EMPREINTE ROMAINES

► Exercices Autre support,
une bande dessinée

Murena, de Jean Dufaux et Philippe Delaby

Dans cette page « Autre support », les élèves sont amenés à travailler à partir d'un document contemporain, une bande

dessinée. Dans *Murena*, Jean Dufaux et Philippe Delaby – qui collaborent avec des historiens – racontent l'histoire de Lucius Murena dans la Rome et l'Empire au temps du règne de Néron (54-68). Au-delà des personnages fictifs et de passages inventés pour le récit, des personnages historiques apparaissant comme l'apôtre Pierre (dont l'action, le parcours et la biographie peuvent être abordés en lien avec Paul de Tarse évoqué dans les Repères 2 pages 56), l'empereur Néron et Tigellin, préfet du prétoire et proche conseiller de Néron. Dans le récit de Tacite sur lequel s'appuient les auteurs, Néron comme Tigellin sont liés à l'incendie qui ravagea Rome en 64. Si ces faits ne sont pas avérés, Tigellin a eu un rôle crucial dans la décision de rendre les chrétiens responsables de l'incendie et des persécutions qui s'en suivirent, ce qui est évoqué dans ces deux planches de la BD.

Le **document 1** est une rencontre fictive entre Néron, Tigellin et Pierre puisqu'aucune source ne mentionne une rencontre entre les trois hommes, bien qu'ils soient contemporains. La première vignette permet de contextualiser la scène car il est question de l'incendie de Rome de 64. La deuxième vignette permet d'aborder l'accusation portée contre les chrétiens, dont le symbole de reconnaissance est le poisson pour *Ichtus* (acronyme grec pour Jésus-Christ, le Fils de Dieu, notre Sauveur). La troisième vignette permet de montrer comment les chrétiens sont considérés et persécutés depuis la naissance du christianisme sous le règne d'Auguste. La quatrième vignette évoque le rôle d'Agrippine et son influence sur Néron.

Le **document 2** est le résultat de la décision impériale de persécuter les chrétiens en les rendant responsables de l'incendie. La dernière vignette permet d'aborder la figure de Jésus et de la croyance qui s'est diffusée ensuite dans l'Empire romain, avec l'action des apôtres et des disciples comme Pierre.

Réponses aux questions

Question 1 : Les Romains reprochent aux chrétiens d'être une secte et d'être responsables de l'incendie de Rome.

Question 2 : Les chrétiens vont être persécutés et massacrés.

Question 3 : Néron les punit pour offrir un bouc émissaire au peuple romain et éviter la montée en puissance d'une nouvelle religion qui pourrait menacer son autorité.

Exercices Bac contrôle continu

1. Analyser une pièce de monnaie

L'objectif de cet exercice est de cerner le sens général d'une source numismatique. La monnaie romaine est celle qui, sous l'Antiquité, a connu la plus grande expansion géographique sur une longue durée. Des centaines de milliers de pièces ont été retrouvées, preuve de leur large circulation. Les monnaies sont certes des témoignages de la vie économique de l'empire romain, mais elles sont aussi un moyen majeur de propagande. En effet, sous l'Empire, elles comportent très souvent une légende et une iconographie. À partir d'Auguste, le système monétaire est modifié avec l'ajout de l'or comme métal utilisé pour frapper les pièces. Ainsi, à partir de ce changement, un aureus (pièce en or) vaut 25 deniers (en argent) ou 100 sesterces (en laiton) ou bien encore 400 as (en cuivre). La pièce représentée ici est donc un sesterce. Les deux faces de chaque pièce ont chacune une fonction sous l'Empire :

- sur le « revers » ou le « droit », c'est-à-dire le côté pile, le portrait et la titulature de l'empereur sont frappés ;
- sur l' « avers », c'est-à-dire le côté face, un motif décoratif est apposé.

Cette **pièce de monnaie** est une monnaie de l'empereur Trajan. C'est en 98 que Trajan succède à Nerva et devient empereur. Né en 53, il a mené une carrière sénatoriale et une carrière militaire riche en ayant commandé de nombreuses légions. Les auteurs anciens donnent de lui la figure d'un bon empereur car respectueux du Sénat. On considère que, sous son règne, l'Empire romain est à son apogée et atteint son extension maximale avec les conquêtes de l'Arménie, de la Mésopotamie et de la Dacie. Empereur guerrier s'impliquant directement dans les campagnes, Trajan est souvent hors de la capitale où il ne réside qu'entre 107 et 113.

La consigne : Expliquez comment cette pièce de monnaie montre l'ambiguïté du pouvoir impérial de Trajan. Montrez également en quoi elle témoigne du développement territorial de l'Empire romain sous son règne.

La consigne doit permettre de travailler sur les deux sens du mot « empire », c'est-à-dire le système politique ainsi que le vaste ensemble territorial. L'élève doit être capable de montrer qu'il a saisi l'ambiguïté du Principat (étudié en point de passage et d'ouverture avec la figure d'Auguste page 60), mais aussi qu'il est capable de caractériser le chef de guerre qu'est Trajan. Les questions qui accompagnent la consigne guident l'analyse et donnent des pistes de réponse à cette dernière.

Méthode

- Pour la première partie de la consigne :

1. Les pouvoirs exercés par l'empereur sont indiqués dans la titulature. Ainsi, Trajan est *imperator* ce qui fait référence au pouvoir militaire, mais aussi *pontifex maximus* (grand pontife), c'est-à-dire qu'il possède le pouvoir religieux réservé à l'empereur depuis Auguste. Il possède aussi la *tribunicia potestate*, c'est-à-dire qu'il détient la puissance tribunicienne, garante des intérêts du peuple, ce qui lui permet de détenir des pouvoirs considérables (notamment avoir un droit de veto sur les décisions des autres magistrats). On peut relever la mention de la fonction de *consul* avec le nombre de fois où l'empereur l'a revêtu. Le *consul* est aussi une magistrature héritée de la république, une magistrature civile (il préside les séances d'élection des magistrats et souvent du Sénat) mais aussi militaire (il mène les campagnes avec les légions). Le système républicain des magistratures reste en vigueur

Exercices Réaliser une carte mentale

L'Empire romain :

- Un empereur qui concentre plusieurs pouvoirs :
 - Politique.
 - Militaire.
 - Religieux.
- Un empereur qui utilise des outils pour asseoir sa domination :
 - L'art.
 - La monnaie.
 - Le culte impérial.
 - L'évergétisme.
- Un empire où se diffuse la nouvelle religion à partir de :
 - La Judée.
 - Rome.
- Des empereurs qui ont joué un rôle important dans la diffusion du christianisme, comme :
 - Constantin.
 - Théodore.

mais passe de plus en plus sous le contrôle de l'empereur qui s'accorde certains de ces titres. L'empereur concentre la majorité des pouvoirs.

2. Trajan porte les titres de César et d'Auguste qui font partie avec *imperator* des *tria nomina* du prince. César est le gentilice, le nom d'usage du prince en référence à Jules César, porté par tous les empereurs depuis Auguste, et Auguste est le surnom rappelant que l'empereur est l'élu des dieux, titre accordé à Octave en 27 avant J.-C. Ainsi, sa titulature montre le caractère monarchique du régime. En outre, il porte le titre honorifique de « Père de la patrie ». L'expression « Au meilleur des princes », que Trajan accepte dès 114, montre bien sa volonté de s'inscrire dans le renforcement de son pouvoir monarchique.

■ Pour la seconde partie de la consigne :

3. Certaines références à la République romaine sont présentes sur cette pièce de monnaie. Outre les références aux magistratures républicaines, on trouve la devise de la République romaine, *Senatus Populusque Romanus* (ce qui signifie « le Sénat et le peuple romain »), ce qui montre bien l'ambiguïté du principat qui se veut à la fois respectueux des institutions républicaines mais qui affirme l'autorité impériale. De plus, Trajan cherche à ménager les sénateurs dont la marge de manœuvre contrôlée par l'empereur est réduite. La référence à cette devise sur le revers peut être lue comme une marque de respect envers les sénateurs.

4. Trajan est qualifié de vainqueur des Germains et des Daces, montrant qu'il a participé au développement territorial de l'Empire. Après avoir sécurisé la Germanie, il se lance à la conquête de la Dacie à partir de 101, une région riche en mines. La colonne trajane édifiée entre 106 et 111 permet de célébrer cette conquête. Certaines conquêtes ne sont pas signalées, comme celle de l'Arménie. De plus, la création de la province d'Arabie n'est pas mentionnée.

5. Trajan est présenté comme un chef de guerre sur son cheval sur le revers de la pièce de monnaie. Il n'hésite pas à aller sur le champ de bataille avec les légions lors des campagnes qu'il a menées.

L'élève peut ensuite rédiger sa réponse en faisant une courte introduction qui présente le document et annonce la consigne. Il peut s'aider des questions afin de rédiger les deux parties du développement.

Exercices Bac contrôle continu

2. Analyse d'un texte

Le but de cet exercice est de permettre aux élèves d'appréhender la manière dont il faut mener l'analyse de document. L'étape 1 est volontairement réduite afin de travailler de manière plus approfondie les étapes 2 à 4. Lors de l'examen, ces étapes constituent le travail à réaliser au brouillon avant la rédaction de l'analyse au propre.

Le **document** proposé est un extrait de l'*Épître à Diognète* rédigée par un chrétien anonyme de la ville d'Alexandrie à la fin du I^e siècle. Ce texte est l'un des premiers témoignages de la manière dont les chrétiens vivent leur foi. Diognète, le destinataire de la lettre est, selon l'historien Henri-Irénée Marrou, Cladius Diognetus, procurateur équestre en poste en Égypte entre 197 et 202. L'histoire de ce texte relève du romanesque. En effet, c'est vers 1436 qu'est découvert un manuscrit parmi des papiers d'emballage dans une poissonnerie de Constantinople. Un jeune clerc latin, Thomas d'Arezzo, achète le document, copie du XIV^e siècle d'un texte daté du I^e siècle. Ce texte voyage alors au gré des achats successifs et est recopié plusieurs fois

avant de devenir la propriété de la bibliothèque municipale de Strasbourg à la fin du XVIII^e siècle. Ses nombreuses copies lui permettent de connaître une diffusion importante dès la fin du XVI^e siècle.

La consigne : Après avoir caractérisé la place des chrétiens dans la société de l'Empire romain, vous montrerez comment ils sont perçus à la fin du II^e siècle.

Étape 1 : Cette étape est un rappel de ce qui a été travaillé dans le chapitre 1 sur l'identification et la présentation du document. L'auteur est favorable au chrétien car il est chrétien lui-même. Il cherche à convaincre que les chrétiens ne sont pas une menace dans l'Empire romain.

Étape 2 : L'élève est invité à comprendre l'importance de la lecture de la consigne qui doit guider son analyse du document. Ainsi, il faut insister sur le repérage des différents éléments textuels permettant de trouver les tâches à effectuer.

Étape 3 : Consigne : Après avoir caractérisé la place des chrétiens dans la société de l'Empire romain, vous montrerez comment ils sont perçus à la fin du II^e siècle.

Les chrétiens ne se distinguent des autres hommes ni par le pays, ni par le langage, ni par les coutumes. Car ils n'habitent pas de villes qui leur soient propres, ils n'emploient pas quelque dialecte extraordinaire, leur genre de vie n'a rien de singulier [...] Ils habitent les cités grecques et les cités barbares suivant le destin de chacun ; ils se conforment aux usages locaux pour les vêtements, la nourriture et le reste de l'existence, tout en manifestant les lois extraordinaires et vraiment paradoxales de leur manière de vivre. Ils résident chacun dans sa propre patrie, mais comme des étrangers domiciliés. Ils s'acquittent de tous leurs devoirs de citoyens, et supportent toutes les charges comme des étrangers. Toute terre étrangère leur est une patrie, et toute patrie leur est une terre étrangère. Ils se marient comme tout le monde, ils ont des enfants, mais ils n'abandonnent pas leurs nouveau-nés. Ils prennent place à une table commune, mais qui n'est pas une table ordinaire. Ils sont dans la chair, mais ils ne vivent pas selon la chair. Ils passent leur vie sur la terre, mais ils sont citoyens du ciel. Ils obéissent aux lois établies, et leur manière de vivre est plus parfaite que les lois. Ils aiment tout le monde, et tout le monde les persécute. On ne les connaît pas, mais on les condamne ; on les tue et c'est ainsi qu'ils trouvent la vie. Ils sont pauvres et font beaucoup de riches. Ils manquent de tout et ils ont tout en abondance. On les méprise et, dans ce mépris, ils trouvent leur gloire. On les calomnie, et ils y trouvent leur justification. On les insulte, et ils bénissent. On les outrage, et ils honorent. Alors qu'ils font le bien, on les punit comme des malfaiteurs. Tandis qu'on les châtie, ils se réjouissent comme s'ils naissaient à la vie. Les Juifs leur font la guerre comme à des étrangers, et les Grecs les persécutent ; ceux qui les détestent ne peuvent pas dire la cause de leur hostilité. En un mot, ce que l'âme est dans le corps, les chrétiens le sont dans le monde.

Étape 4 : L'auteur développe deux grands thèmes :

– Il insiste sur le fait que les chrétiens partagent les mêmes modes de vie que les autres habitants de l'Empire (respect des lois, partage de la même culture et des mêmes façons de vivre), mais qu'ils doivent vivre en suivant les préceptes du Christ (respecter les règles religieuses, s'efforcer de rompre avec les pratiques jugées mauvaises, mener une vie spirituelle qui doit permettre de connaître Dieu).

– Il exprime aussi l'hostilité et les violences dont les chrétiens sont victimes : calomnies et persécutions. Il souligne aussi l'hostilité des juifs envers les chrétiens.

L'élève rappellera les éléments sur la naissance des premières

communautés chrétiennes (voir page 66 du manuel) et pour la seconde partie, il fera appel à ses connaissances sur les motifs de persécuti ons, comme le refus du culte impérial, mais aussi sur les persécuti ons spontanées (Lyon en 177) ou sur ordre de l'empereur comme celle de Néron à Rome en 64. Le professeur soulignera pour conclure que le christianisme se développe puis devient la religion officielle de l'empire en 380.

► Exercices Bac contrôle continu

3. Confronter deux points de vue

Cet exercice doit permettre à l'élève de travailler la confrontation de deux points de vue sur la figure d'Auguste en relevant les informations complémentaires, mais aussi en mettant en avant les différences de points de vue. Le travail demandé réside dans le classement et la hiérarchisation d'informations tirées du document.

La consigne : Caractérissez le pouvoir impérial et dégagiez les visions différentes des deux documents sur l'empereur Auguste.

Le **document 1** est le bouclier d'Arles retrouvé lors de fouilles archéologiques au début des années 1950. Ce bouclier de marbre est la réplique en marbre de Carrare du bouclier d'or, le *clipeus virtutis* que dans les *Res Gestae* Auguste dit avoir reçu en hommage pour son œuvre politique.

Le **document 2** est un extrait des *Annales* de Tacite (vers 55-vers 117 av J.-C.). Issu d'une famille de l'ordre équestre de la Gaule Narbonnaise, Tacite épouse la fille d'un grand sénateur, ce qui lui permet d'entamer une carrière sénatoriale sous les Flaviens. Il gravit toutes les étapes du *cursus honorum* puis finit gouverneur de la province d'Aie en 112 ou 113. Il est l'auteur de nombreux ouvrages à portée historique, dont les deux plus importants sont sans doute les *Histoires* et les *Annales*. Dans le premier, il expose l'histoire de Rome entre 69 et 96, alors que dans le second (dont ce texte est extrait) il traite des événements survenus entre les règnes d'Auguste et de Néron.

L'analyse de la consigne : elle donne les deux axes de commentaire des documents : la première partie invite l'élève à repérer les traits saillants des fondements du pouvoir impérial mis en évidence par les deux documents, alors que la seconde partie l'incite à saisir les deux perceptions de la figure d'Auguste.

Aide pour construire l'analyse

1. La présentation des documents doit insister sur les auteurs et leur intention. Dans le cas du document 1, il s'agit d'un bouclier en hommage à l'empereur de la cité d'Arles en 26 avant J.-C., alors que le document 2 est un extrait postérieur aux événements dont il est question, Tacite écrivant au tournant du 1^{er} siècle. Il présente sa vision du Principat d'Auguste qu'il juge nécessaire pour assurer la paix, mais sans mettre de côté les aspects les plus sombres du personnage.

2 et 3.

	Idée	Informations tirées du document
Les fondements du pouvoir impérial	<ul style="list-style-type: none"> – créer une dynastie – posséder des vertus – concentrer les pouvoirs – gouverner et administrer un vaste territoire 	<p>Doc. 2 : « adoptant Tibère pour lui succéder »</p> <p>Doc. 1 : « en hommage à son courage, à sa clémence, à sa justice, à sa piété envers les dieux et la Patrie »</p> <p>Doc. 1 : titulature de l'empereur</p> <p>Doc. 2 : « On y trouvait [dans le mémoire] l'inventaire des ressources publiques, le nombre de citoyens et des alliés sous les armes, la liste des flottes, des royaumes, des provinces, l'état des impôts directs et indirects [...] Auguste avait écrit tous ces détails de sa main »</p>
Deux visions différentes de l'empereur Auguste	<ul style="list-style-type: none"> – un éloge des vertus de l'empereur Auguste – un empereur qui a pris le pouvoir par la force – un empereur attaché au pouvoir 	<p>Doc. 1 : « Le Sénat et le peuple romain à l'empereur César Auguste, fils du divin (Jules), consul pour la huitième fois, ont offert ce bouclier »</p> <p>Doc. 2 : la « passion du pouvoir l'avait poussé à recruter des vétérans par des largesses »</p> <p>Doc. 2 : « Sans doute la paix avait-elle suivi, mais une paix sanglante »</p>